



Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Octobre 2003

ISSN 0823-7662

Dépôt légal

Élections 2003

Suite à la fin de la période des mises en candidature pour les élections qui s'est terminée le 10 octobre dernier, nous vous annonçons qu'il n'y aura pas de scrutin le 2 novembre. Cette année, trois postes de conseillers arrivaient à terme et nous devons combler le poste # 4 duquel madame Brigitte Fiset a démissionné au courant de l'été. Nous sommes heureux de vous annoncer que les candidats suivants ont été réélus sans opposition.

Poste # 1 : Monsieur Denis Chatigny

Poste # 2 : Madame Mireille Morency

Poste # 6 : Madame Lucie Lemieux

Nous souhaitons également la bienvenue à *madame Nicole Sénécal* qui sera conseillère numéro 4. Elle sera responsable du comité des loisirs. Félicitations!

Nous leur souhaitons donc un bon mandat au service des citoyens et citoyennes de notre municipalité.

Les ordures ménagères et le recyclage



Comme nous vous l'avions annoncé il y a quelques temps, depuis le début de l'année 2003, le coût de la cueillette des ordures, selon une nouvelle politique de la Communauté métropolitaine de Québec, s'effectue dorénavant sur la base du poids. Cette nouvelle méthode engendre donc des coûts beaucoup plus élevés que par les années antérieures. Nous vous invitons donc à recycler davantage et à être plus vigilants afin de réduire le poids de vos sacs lors de la cueillette des ordures. De plus, l'entrepreneur qui est chargé de la cueillette des ordures sera avisé de ne pas ramasser les sacs de feuilles dans le but de réduire le poids de la cueillette. Nous vous incitons donc à utiliser les différentes cueillettes de feuilles qui seront effectuées à la fin du mois d'octobre et au début du mois de novembre pour vous débarrasser de vos sacs.



EN VRAC



Ordures ménagères et recyclage

Juste un rappel pour vous aviser que le ramassage des ordures ménagères ne s'effectue maintenant qu'une seule fois par semaine soit le **mardi** et ce, jusqu'au 30 mai 2004. En ce qui concerne le recyclage, celui-ci est recueilli le **vendredi**.



Abris temporaires

Vous avez peut-être procédé à l'installation de vos abris temporaires. Rappelons que la partie antérieure de tout abri d'hiver doit être installée à une distance minimale de 5 pieds (1.52 m) à l'intérieur des limites du terrain sur lequel il est érigé. Notez bien que l'installation de vos abris ne doit pas se faire avant le 15 octobre et ceux-ci doivent être enlevés avant le 1^{er} mai.

Ramonage des cheminées

Le mois d'octobre nous rappelle qu'il est souhaitable de procéder à la vérification des cheminées. Un bon ramonage s'inscrit dans les mesures préventives à suivre afin d'éviter un sinistre.

Installation des balises

Les citoyens de Sainte-Pétronille qui désirent signaler au responsable du déneigement la limite de leur terrain doivent installer leurs balises à une distance minimale de 5 pieds du pavage et cela, dans le but de faciliter les prochaines opérations de déneigement.

Numéro de porte

Nous vous demandons de rendre visible de la rue votre numéro de porte. Cela vous sera utile si vous avez besoin de services ambulanciers ou policiers durant la saison.

Cueillette des feuilles

Veillez noter que la cueillette des feuilles mortes se fera les vendredis 24 et 31 octobre ainsi que le vendredi 7 novembre.



Soyez vigilants!

Nous tenons à rappeler aux marcheurs de marcher du bon côté de la route, soit du côté opposé aux automobiles. Nous vous conseillons également de porter quelque chose de phosphorescent ou d'apporter avec vous quelque chose de lumineux afin que les automobilistes vous voient bien.

Travaux au centre communautaire

Nous entreprendrons avant le début de l'hiver des travaux de réfection des salles de toilettes au centre communautaire Raoul-Dandurand. Ces travaux seront réalisés en partie grâce à une subvention dans le cadre du programme du pacte rural.

AVIS PUBLIC

Une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par madame Josée Brunet et monsieur Daniel Auclair (lot 80) 14 chemin de l'Église. Ce lot est situé dans la zone R-4/S-2.

Cette demande a pour but de permettre d'appliquer une couleur autre que celle autorisée au règlement sur les murs extérieurs du bâtiment principal.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session du conseil qui se tiendra le 3 novembre 2003 à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille ce 16^{ième} jour d'octobre deux mille trois.

Bibliothèque La Ressource

L'automne est de retour

L'automne est de retour avec ses après-midi de grisaille et ses froides soirées longues. C'est la saison idéale des tisanes, des fauteuils et des livres. La bibliothèque La Ressource n'offre pas de tisane, mais vous y trouvez quelques bons fauteuils et, surtout, plein de nouveaux livres. Passez faire un tour y puiser un roman, un documentaire ou un périodique à votre goût. Vous pouvez même compléter le décor avec un disque de douce musique d'ambiance. Renouvelez aussi les vidéocassettes, les livres d'aventures et les bandes dessinées de vos enfants. Tout ce qu'il vous faut pour combattre les journées « grises mines » de l'automne.

Nouveautés et suggestions de lecture du mois d'octobre

Histoire de Pi, de Yann Martel
Vendredi noir, de James Patterson
In ténébris, de Maxime Chattam
Le petit copain, de Donna Tartt
Trois semaines à Paris, de Barbara Taylor Bradford
Windows on the world, de Frédéric Beigbeder
Victime des autres, bourreau de soi-même, Guy Corneau
Quatre filles et un jean, vol. 1 et 2, de Ann Brashares



Halloween

Le 28 octobre et le 2 novembre, la bibliothèque sera décorée aux couleurs de l'Halloween. Comme d'habitude, il y aura des friandises pour les petits lutins et les petits sorciers de Sainte-Pétronille. Bienvenue aux grands comme aux petits fantômes.

Merci

Merci à madame Esther Charron qui a donné à la bibliothèque une collection de CD enregistrés par les **Violons du Roy**. Mme Charron est la directrice générale des Violons du Roy. Il s'agit d'un superbe cadeau qui devrait plaire à tous les nombreux mélomanes de Sainte-Pétronille.

La famille de monsieur Jean Grégoire nous a donné quatre boîtes de livres principalement des bandes dessinées, des albums et des revues pour enfants.

Monsieur Louis Duclos nous a également donné des livres qui viennent enrichir nos collections.

Pour un autre passe-temps apprécié les jours d'automne et d'hiver, nous avons également reçu de magnifiques casse-tête « Ravensburger » pour tous calibres de 150 à 1000 morceaux. Merci à monsieur Marcel Beaulieu et madame Marie Boivin.

Merci, donc, à tous ceux qui contribuent à améliorer notre bibliothèque et qui nous font partager leurs plaisirs de goûter les mots et la musique.

Gilles Gallichan
Pour l'équipe des bénévoles
de la bibliothèque La Ressource

Vous partez pour l'hiver?

À ceux ou celles qui projettent de passer l'hiver à l'extérieur du Québec et qui souhaitent conserver leur droit du deuxième versement sans intérêts sur leur compte de taxes impayé, prenez soin de prendre une entente avec le secrétaire-trésorier avant votre départ. Veuillez communiquer avec Gaston Lebel à la mairie au 828-2270.

Merci à vous!



Nous avons vécu cette année une grande saison de croissance pour nos plates-bandes et nos arbustes, alors que la nature s'est ingéniée à déverser sur nos jardins une grande quantité d'eau! C'est peut-être là le bon côté de ces averses qui nous ont paru souvent trop abondantes!

Ce dernier message des membres de votre comité d'embellissement en est un de félicitations et de remerciements. Ayant eu bien souvent l'occasion de parcourir les rues de notre village, nous avons été unanimement impressionnés par la qualité de vos pelouses et de vos plates-bandes ainsi que par votre souci de nettoyer les abords de votre propriété. Quelle quantité de travail et de soins a conduit, au fil des ans, à ce résultat magnifique! Il faut vous rendre hommage et vous encourager à poursuivre vos efforts. C'est dans un grand jardin que nous avons le plaisir de déambuler au cours de nos promenades, en un site pourtant déjà choyé par la nature ambiante de ce bout de l'île.

Le comité d'embellissement veut souligner également l'apport quotidien et souvent admirable des deux employés municipaux Dany Laflamme et Jean Fiset qui furent pour nous un soutien précieux, en particulier dans l'entretien soigné des abords de la voie publique. Grâce à leur diligence et à leur esprit d'initiative, circuler le long de nos chemins est une source de satisfaction visuelle, ce qui a conduit certains concitoyens à manifester à la municipalité leur satisfaction pour ce travail assidu. Qu'ils en soient remerciés, ainsi que le conseiller Marcel Laflamme jr. dont nous apprécions toujours le soutien indéfectible.

Quant à nous, nous nous réjouissons d'avoir, à ce jour, réalisé à peu près tout le programme que nous nous étions fixé pour la présente saison. Nous pensons notamment à la relocalisation des bacs à fleurs et au réaménagement des espaces de stationnement du quai, ce qui constitue à nos yeux la première étape de l'embellissement de ce lieu de convergence qui est en même temps la place publique de notre village.

Enfin, nous accueillerons avec plaisir au sein de notre comité ceux et celles de nos concitoyens qui auraient le désir de contribuer par leurs idées, voire occasionnellement leurs bras, à l'embellissement des espaces publics de notre village.

Bonne fin de saison à tous et à toutes !

Votre comité d'embellissement :

Bernard Gagné, Micheline Laviolette, Denise Létourneau, Robert Martel et Marcel Laflamme jr., représentant de la municipalité auprès du comité.

Appel d'offre

La municipalité de Sainte-Pétronille est à la recherche d'une personne pour l'entretien de la piste de ski de fond. Ce contrat consiste à entretenir les sentiers :

- ❖ Coupe des nouvelles branches obstruant le passage;
- ❖ Réparation des ponceaux;
- ❖ Nivelage de la neige.



Nous estimons approximativement notre circuit à 11 kilomètres. Tout résidant de Sainte-Pétronille intéressé à faire ce travail pour un montant inférieur à 3 000 \$ doit faire parvenir ses coordonnées ainsi que le montant de sa soumission au secrétariat de la municipalité, 3 chemin de l'Eglise, Sainte-Pétronille, G0A 4C0 et ce, **avant 19 heures 30 le 3 novembre 2003.**

Les soumissions reçues seront ouvertes à l'assemblée régulière du conseil.

Gaston Lebel, secrétaire-trésorier

La petite histoire de Sainte-Pétronille

La maison Côté-Leclerc

Au milieu du XIX^e siècle arrive dans le bas du Village de Beaulieu en la paroisse de Saint-Pierre, Île d'Orléans, François Côté, pilote, marié à Christine Knapp. La terre ainsi acquise traverse l'île de part et d'autre et ses deux extrémités sont bornées au fleuve Saint-Laurent et ce, au nord et au sud. La famille Côté s'occupe alors à cultiver la terre. En 1866, la terre revient à son fils François-Xavier Côté marié à Émilie Philomène Leclerc. Ce dernier y exerce alors les métiers de cultivateur et de boucher. Les enfants de ce couple préférant exercer les métiers de menuisier et de meublier, délaissent le travail de la terre. Le père devint lui-même employé civil à Québec en ce début du XX^e siècle



C'est ainsi que la terre fut lotie en terrains à bâtir et qui seront ainsi acquis par les citadins désireux de venir passer les étés à la campagne. Sa terre comprend alors l'emprise de la rue d'Orléans et les terrains du côté est de cette dernière. Les premiers terrains furent vendus à partir de 1914 et prit alors le nom de rue Hermine du nom de l'une de ses filles. Quelques années plus tard avec la construction des chalets d'été qui s'y développent, elle deviendra la route des Camps. En 1953, au grand plaisir de ses villégiateurs, la route sera pavée pour la première fois.

En 1911, son fils Elzéar Côté, entrepreneur-menuisier, reçut de son père l'extrémité nord de la terre bornée au nord du chemin du bout-de-l'Île, du côté nord de l'île, jusqu'au fleuve au nord. À ce dernier endroit se trouvait déjà une maison de deux logements située tout près du chemin où la galerie avant servait de trottoir aux passants. Celle-ci sera démolie pour faire place à une deuxième maison qui sera incendiée avant la fin de sa construction.

La maison qui s'y trouve aujourd'hui fut construite vers 1915 à partir d'un catalogue de plans de maisons venant de l'extérieur du Québec. Celle-ci dite « Petit cottage »¹ est située au 45, chemin du bout-de-l'Île et fut acquise par madame Alice Lizotte, épouse de Cyrinus Leclerc, manufacturier de chaussures à Québec. À l'achat de cette propriété en 1920, la famille Leclerc acquiert aussi la presque totalité du terrain allant du nord du chemin du bout-de-l'Île à la cime du cap et dont l'ensemble des terrains leur appartiendra quelques années plus tard. Au fil des ans, l'on en fera un immense jardin potager où l'on y retrouvait jusqu'à une centaine de pommiers.

Pendant plus de vingt ans, on y fit la culture des fruits et des légumes. Au cours de cette période, l'on vendait les surplus aux gens des environs. Une année, entre autres, on avait même emprunté le cheval et la voiture de monsieur Barthélemy Noël, cultivateur, pour aller vendre des fruits et des légumes à Saint-Grégoire de Montmorency. Le voyage se faisait alors en traversant le pont.

La fin de l'été annonçait le retour à la ville des familles venues passer l'été à la campagne sans oublier de fermer la maison pour l'hiver. La famille Leclerc y faisait alors la récolte des produits de son jardin qui seront consommés au cours de l'hiver. Un camion sera loué pour la circonstance pour emporter les effets personnels de la famille ainsi que la récolte du jardin.

La maison de campagne de la famille Leclerc a souvent été publiée dans différentes parutions. Les peintres s'en sont souvent inspirés pour leur tableau et elle a même fait partie d'un calendrier publié à Montréal. Aujourd'hui encore la maison datant de plus de quatre-vingts ans est habitée par la famille Leclerc.

Au début du XXI^e siècle, la paroisse de Sainte-Pétronille compte plusieurs descendants de ces deux vieilles familles de l'île d'Orléans que sont les Côté et les Leclerc.

Daniel B. Guillot

Bibliographie sommaire:

- « La maison au Québec ». Yves Laframboise. Les Éditions de L'Homme, 2001. p. 164.
- Photo Daniel B. Guillot

Halloween



Frissons garantis vendredi le 31 octobre de 18 à 21 heures

En cette journée particulière où les petits monstres sillonnent les rues de notre village, la grande salle du centre communautaire, transformée pour l'occasion en maison hantée, accueillera les enfants costumés.

Le labyrinthe des frissons ouvrira ses portes à 18 heures. Les parents sont priés d'accompagner les jeunes enfants (moins de 5 ans). La bonne sorcière sera fidèle au rendez-vous et remettra des friandises aux courageux qui se seront aventurés dans ce long et mystérieux corridor.

L'Halloween en toute sécurité



L'Halloween demeure une fête magique dans le cœur des enfants. À chaque année, les enfants se font répéter à l'école les règles de sécurité à respecter lors de leur cueillette de friandises. Les enfants savent également que l'Halloween ne doit être célébrée que la journée même, soit le 31 octobre, cette année un vendredi. Si en autre temps certains d'entre eux se présentent à votre porte et costumés, sentez-vous bien à l'aise de les retourner chez eux, en leur faisant comprendre qu'ils doivent respecter la date du 31 octobre. Cette façon facilitera la tâche de ceux et celles qui veillent à la sécurité de nos enfants dans les rues.

Rappelons quelques conseils de sécurité : il est préférable de porter un costume court, à l'épreuve du feu, aux couleurs claires et bien voyantes. Une bande réfléchissante devrait y être cousue afin que vos petits monstres se fassent bien voir par les véhicules. Le port de chaussures confortables et sécuritaires est recommandé. De plus, le masque devrait être remplacé par du maquillage. Au retour de leur cueillette, inspectez minutieusement le « butin ». **Joyeuse Halloween!**

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec Mme Lucie Lemieux au 828-2027 ou nous l'envoyer par courriel (stepetronille@gc.aira.com) ou tout simplement le faire parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles pour le journal Autour de l'Île est le 5 novembre 2003.

Équipe de rédaction

- Lucie Lemieux, conseillère responsable
- Gaston Lebel, secrétaire-trésorier
- Jacques Grisé, maire

Collaborateurs : Daniel B. Guillot
Gilles Gallichan
Robert Martel

Rédaction et infographie : Patricia Couture
patricia.couture@sympatico.ca



Le Beau Lieu